



Compte rendu des délégations du conseil municipal au Maire

DEL03_2023_11_20

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Le vingt novembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : de KERIZOUET Isabelle, DINASQUET Carolyn, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : De KERIZOUET Isabelle donne pouvoir à DUVAL Laurent
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à GARIDO Véronique
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam
VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informe l'assemblée :

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 juin 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

3° Décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € HT	DATE DE NOTIFICATION
Travaux d'extension et de restructuration partielle de la mairie – Acceptation sous-traitance	EVENO ISOLATION	15 999.98 €	18/09/23
Extension et restructuration de la salle Le Mancq – avenant n°1 Plomberie – sanitaires – chauffage - ventilation	TEXIER	5 459.74 €	16/10/23
Acquisition de deux robots de tonte	PLUS MOTOCULTURE	17 860 €	27/10/23
Aménagement Pôle médical – avenant n°2 au marché MO	B.E NICOLAS	1 200 €	07/11/23
Renouvellement convention multi-services pour 2024,2025 et 2026	FDGDON 56	582.75 €/an	07/11/23
Travaux d'extension et de restructuration partielle de la mairie – Acceptation sous-traitance	SCEB	12 950 €	10/11/23
Aménagement lotissement des Chênes – Avenant lot Terrassement – Voirie	EIFFAGE	11 804.50 €	10/11/23
Travaux d'extension et de restructuration partielle de la mairie – Avenants aux marchés de travaux	SATEM	3 143.54 €	10/11/23
	LQEB	21 222.90 €	
	GOUEDARD	- 3092.57 €	
	ORONA	- 600 €	
Révision générale du PLU - Avenants	ALTEREO	483 €	10/11/23
	ALTEREO	2 030 €	
Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif - Avenants	COLAS DURAND	- 8 387.38 €	10/11/23
	2LM	1 800 €	
Acquisition d'une autolaveuse EMA	GAMA 29	3 274.76 €	10/11/23

7° Prononciation de la délivrance et de la reprise des concessions dans les cimetières ;

Du 08/09/2023 au 10/11/2023

	ACHAT	RENOUVELLEMENT
CIMETIERE	2	8
COLOMBARIUM		
CAVURNES		1

14° Exercice, au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, délégation de l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **11 (+ 4 en attente de décision)**
- Nombre de DIA reçues depuis le 08/09/2023 : **15**

21° Demande de subventions aux partenaires pour les projets dont les crédits ont été inscrits au budget ;

OPERATION	PARTENAIRE	MONTANT SOLLICITE
Acquisition de matériel de désherbage	Conseil Régional de Bretagne	7 144 €
Travaux de restructuration de la mairie	Conseil Départemental	150 000 €
Construction d'un complexe sportif à Coët Mousset	Lorient Agglomération	100 000 €
	Conseil Régional de Bretagne	541 972 €
Acquisition de la MAM de Tréauray	Conseil Régional de Bretagne	48 000 €
Renaturation des zones urbaines	Conseil Régional de Bretagne	29 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

- **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTÉ : à 29 prises d'acte.

Fait à LANGUIDIC, le 22 novembre 2023



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a smaller, more complex mark, all written over a horizontal line.

Laurent DUVAL